

Chères et chers collègues référents EDD

Nous espérons que l'été a été ressourçant pour vous et que votre rentrée se passe bien.

Nous souhaitons par ce courrier vous apporter quelques informations concernant le paysage de l'Education au développement durable pour cette année 2022-2023, à l'échelle nationale comme académique.

**Concernant les grandes priorités nationales pour l'EDD**, la circulaire de rentrée (<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm> ) insiste sur le principe d'une école engagée pour l'environnement et le développement durable, indiquant des axes de travail : **une réflexion sur les programmes pour développer l'EDD dans toutes les disciplines** qui concernera le Conseil Supérieur des Programmes (afin d'aller plus loin que le programmes « verdis » publiés en juillet 2020), et **des actions volontaristes dans les écoles et établissements scolaires pour aller davantage vers la sobriété écologique**. Ceci passe par la pérennisation des projets EDD, la mise en place systématique d'un éco-délégué dans chaque classe de collège et lycée, et le principe de placer la transition écologique et énergétique au cœur du projet de chaque structure scolaire, la démarche E3D étant un cadre de travail permettant de le faire. Un guide national de la sobriété écologique est annoncé pour cette année. Lors de la conférence de rentrée du ministère, deux enjeux en EDD pour cette rentrée ont été soulignés : l'engagement des élèves et en particulier l'élection d'un éco-délégué dans chaque classe, et le déploiement de la démarche E3D dans les écoles et établissements.

**A l'échelle académique, la mission académique Education au développement durable** est structurée autour d'une équipe pluridisciplinaire composée d'enseignants et inspecteurs, et qui s'appuie sur des missions départementales EDD. Quelques contacts :

**Sophie Pons**, IA-IPR, cheffe de la mission

**Vincent Zaccardo**, IEN, chef adjoint

**Clarisse Mazin**, chargée de mission académique

**Romain Le Goff**, webmestre et conseiller technique numérique

Pour contacter la mission académique EDD : [ce.ipr@ac-creteil.fr](mailto:ce.ipr@ac-creteil.fr)

Contact à privilégier pour les référents EDD d'établissement : [clarisse.mazin@ac-creteil.fr](mailto:clarisse.mazin@ac-creteil.fr)

Contacts dans les missions EDD départementales au sein des DSDEN :

DSDEN 93 : [ce.93edd@ac-creteil.fr](mailto:ce.93edd@ac-creteil.fr) (Alain Amedro)

DSDEN 94 : [Evelyne.Coggiola-Tamzali@ac-creteil.fr](mailto:Evelyne.Coggiola-Tamzali@ac-creteil.fr) (Evelyne Coggiola)

DSDEN 77 : [EDD77@ac-creteil.fr](mailto:EDD77@ac-creteil.fr) (Céline Pruvost)

L'académie de Créteil est fortement mobilisée pour le développement durable et la transition écologique depuis dix ans. En témoigne la forte dynamique de labellisation E3D des écoles et des établissements, puisqu'en cette rentrée 2022 : 1226 structures scolaires et 40 territoires scolaires sont labellisés E3D dans notre académie. Ceci repose sur la forte mobilisation de tous, et en particulier des référents EDD d'établissements. Nous souhaitons ici vous remercier pour votre engagement.

Chiffres, ressources, appels à projets, exemples d'actions EDD... sont à retrouver toute l'année ici : <https://edd.ac-creteil.fr/>

**Les actualités de l'EDD en cette rentrée 2022 :**

**1) Les formations EDD en 2022-2023 :**

Vous avez dû recevoir en début de semaine la brochure de l'Ecole académique de la formation continue qui rassemble désormais toute l'offre de formation et remplace donc le PAF habituel (brochure à retrouver ici : [https://www.ac-creteil.fr/sites/ac\\_creteil/files/2022-08/brochure-parcours-eafc-2022-2023-vf-19621\\_0.pdf](https://www.ac-creteil.fr/sites/ac_creteil/files/2022-08/brochure-parcours-eafc-2022-2023-vf-19621_0.pdf) ).

3 parcours de formation ciblés sur l'EDD et un parcours croisant EDD et EAC vous sont proposés (de la page 61 à la page 65). Un parcours de formation propose un ensemble de

modules cohérents autour d'un thème ou d'une problématique professionnelle. Chaque parcours proposé est bâti autour d'une logique propre avec des modules obligatoires et des modules optionnels (donc à votre choix). Ainsi vous pouvez adapter le parcours à vos besoins et disponibilités.

Pour vous aider à repérer rapidement la structure des parcours EDD, nous avons préparé les visuels ci-joint. Après avoir repéré les modules obligatoires et ceux qui parmi les optionnels vous intéressent, il suffit de vous inscrire dans GAIA à l'aide des codes fournis (inscription jusqu'au 2/10).

Si certains d'entre vous souhaitent des précisions sur ces parcours de formation EDD avant de faire leurs choix, nous serons disponibles (Sophie Pons et Clarisse Mazin) pour **un point d'information « Parcours de formation EDD 22-23 » et répondre à vos questions : jeudi 8 septembre de 18h à 18h45** sur le lien suivant : <https://bit.ly/3Q8g3Cc>

- 2) **Courant septembre vont se mettre en place les élections des éco-délégués.** Une circulaire académique unique présentant les modalités des élections des délégués de classe, éco-délégués de classe, CVC / CVL et représentants des parents sera prochainement publiée au bulletin académique (publication du BA tous les jeudi, à retrouver ici : <https://www.ac-creteil.fr/bulletin-academique-121856> ).

Il est recommandé aux collèges et lycées de mettre en place l'élection d'un éco-délégué dans chaque classe en même temps que l'élection des délégués de classe. Une information préalable des élèves sur les enjeux du développement durable et les missions possibles d'un éco-délégués permet de susciter la motivation et des candidatures. Vous trouverez des ressources à ce sujet sur le site <https://edd.ac-creteil.fr/> (rubrique « Ecodélégués »)

- 3) **Les semaines européennes du développement durable (SEDD)** se déroulent du 18 septembre au 8 octobre 2022. Il est intéressant à cette occasion d'organiser des actions ou échanges dans l'établissement pour sensibiliser les élèves, susciter l'engagement en vue des élections des éco-délégués, lancer une dynamique collective dans une démarche E3D... Par exemple : restitution d'actions menés par les éco-délégués en 21-22, valorisation de projets E3D, interventions d'experts, expositions, projections de films...

Si vous souhaitez nous faire part d'une action que vous préparez pour la SEDD, n'hésitez pas à nous contacter ([clarisse.mazin@ac-creteil.fr](mailto:clarisse.mazin@ac-creteil.fr) )

- 4) **Pour finir, save the date : webinaire de rentrée 22 septembre de 16h à 17h**

Nous convions tous les référents EDD à participer à un webinaire de rentrée le 22/09 de 16h à 17h.

Nous y aborderons particulièrement les missions des éco-délégués. Nous vous proposons d'y amener des éco-délégués ou des élèves qui souhaiteraient en savoir plus avant de se présenter à l'élection car ce webinaire leur est aussi adressé.

**Si vous souhaitez y participer, merci de vous inscrire ici** (une convocation vous sera ainsi adressée) :

<https://framaforms.org/inscriptions-au-webinaire-de-rentree-des-referents-edd-detablissements-du-22-septembre-2022>